l'anglais en fac de droit...

Par **chloé**, le **23/12/2005** à **17:45**

je ne sais pas comment ça se passe dans votre fac, mais chez moi c'est la cata, j'ai totalement perdu tout ce que j'avais apris au lycée...
Est ce que l'anglais est important pour la suite selon vous? j'aimerais être avocate, spécialisée en droit public. Est il utile de prendre des cours, ou d'aller à l'étranger?
merci!

Par **Deckard**, le **23/12/2005** à **17:48**

Il paraît que c'est important, notamment pour les avocats. Du moins est-ce que disait mon prof de Droit Civil au début de l'année...
Mais rassure-toi, on n'oublie jamais totalement une langue que l'on a commencé à apprendre, il suffit souvent de quelques séances d'immersion pour que tout revienne... regarde si ta fac ne propose pas de passer en parallèle des diplômes de Cambridge tels que le First.

Par **sabine**, le **23/12/2005** à **18:44**

Pour ma part le niveau est vraiment très faible en anglais. Alors que j'avais du mal au lycée en LV2 je m'en sors avec 15 de moyenne! Mais je pense que pour certaines branches du droit une langue étrangère n'est pas nécessaire roll: Si??

Image not found or type unknown

Par **Deckard**, le **23/12/2005** à **21:15**

J'peux pas répondre. J'ai moi-même été pris plus qu'au dépourvu lorsque mon prof m'a annoncé ça, vu qu'au lycée j'étais dans la catégorie "feignants" (je te laisse imaginer les notes de langues étrangères...)

Mais je dirais qu'en droit public, où la confrontation avec les gens de tous horizons n'est pas évidente, on peut sans doute se passer d'un double doctorat en pakistanais. Ce n'est toutefois là qu'une impression purement empirique...

Par **Pisistrate**, le **24/12/2005** à **16:03**

...

Par **legione**, le **01/01/2006** à **23:43**

c'est de la rigolade les cours de langues en droit !!!!

Par **Talion**, le **01/01/2006** à **23:51**

En fait pour ta carrière l'anglais ne te servira pas nécessairement.
Cependant de nombreux cabinets s'attendent à ce que leurs employés aient un bon niveau en anglais, et surtout tu devras présenter une langue étrangère à l'examen d'entrée au centre de formation à la profession d'avocat.

Par **sanremo34**, le **16/06/2006** à **19:53**

Alors je suis paniquée car je pensais éviter l'anglais, meme en master1 mais depuis cette :twisted:

année ça devient obligatoire pour tous Image not found or type unknown et plus seulement pour les étudiants de droit international.
:?

Malheur ! Image not found or type unknown

Je sais que pour l'examen d'entrée au CRFPA il faut une langue mais j'opterai pour l'italien 8)

que je maitrise plus ou moins raisonnablement, tant à l'écrit qu'à l'oral (origine oblige).. Image not found or type

Mais l'anglais, pas moyen, je ne m'y fais pas et pourtant je sais que ce n'est pas si difficile que ça, mais si je connais plus ou moins (ou tout du moins ce qu'il m'en reste!) grammaire et :oops: :oops:

conjugaison, pour le vocabulaire c'est 0 !!! Image not found or type unknown Image not found or type unknown

D'où le problème...

Alors tous vos conseils seront les bienvenus pour m'aider à faire des progrés.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Et d'après vous que puis je faire dans ce sens ?

Par **deydey**, le **16/06/2006** à **23:28**

je sais qu'il existe des livres sur le vocabulaire en anglais j'ai certaines références et je peux t'en obtenir d'autres si tu le souhaites...
sinon tu as des revues comme Vocable all English ou juste Vocable dont voici des liens:

[url:1wqsm963]http://www.journaux.fr/revue.php?id=84748[/url:1wqsm963]

ou

[url:1wqsm963]http://www.journaux.fr/revue.php?id=97745[/url:1wqsm963]

ensuite ces magazines ont la particularité de proposer (par contre je ne sais plus lequel) des artciles en version anglaise et la traduction juste à côté en français (il me semblerait que c'est le Vocable en anglais) et le All English tout en anglais (mais là encore je ne garantie rien)...
en plus j'ai acheté celui avec les Black Eye Peas et franchement je trouve que c'est un mag super intéressant et qui traite de pas mal de sujets d'actualité...

mais là encore il existe d'autres mag, tu peux aussi lire les journaux que tu peux trouvé chez ton buraliste.. je peux te trouver d'autres références... si tu le souhaites...

ces références je peux les trouver par le biais de mon ancienne prof d'anglais qui est étatsunienne... elle nous avait aussi conseillé de lire des romans en anglais (je sais que j'ai commencé par lire Harry Potter en anglais plus facile d'accès que du Shakespeare ou du Oscar Wilde en langue originale...)

bon courage et si tu as des questions,
n'hésite surtout pas...

Par **Yann**, le **17/06/2006** à **07:56**

Moi je lis des romans en anglais, c'est la seule technique que j'ai trouvé qui ne me prend pas trop de temps. J'ai lu pas mal de nouvelles :wink: et j'ai lu tous les Harry Potter en anglais (comme ça j'ai pu les lires avant tout le monde Image not found or type unknown).

Pour l'oral, on est berçés de musiques américaines ou anglaises, mais la prononciation laisse souvent à désirer, de plus le rythme et la musique parasitent souvent les parolles. Je préfère regarder des films en VO, si je comprend pas un mot ou une phrase, le contexte aide toujours à saisir le sens général de ce qui se passe.

Par **sabine**, le **17/06/2006** à **09:16**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mais après il faut bien choisir ton film aussi! J'ai regardé "Carmen Hiphopéra" mercredi soir. Les rôles principaux sont tenus par des rappeurs (Mos Def, Lil Bow Wow) ou encore Beyoncé :lol:

donc pour comprendre ce qu'ils racontent... Heureusement qu'il y avait les sous-titres! Image not found or type u

Par **Piper**, le **17/06/2006** à **13:04**

Une de mes amies a passe un sejour de 6 mois aux USA. Tout comme toi elle souhaite se specialiser en droit public.

Par **sanremo34**, le **18/06/2006** à **18:23**

Merci pour tous vos conseils, vous êtes géniaux et aussi pour tes liens deydey61 mais il faut :oops:

vraiment que je reprennes le Ba ba car je suis archi nulle !! Image not found or type unknown

Alors imaginez un film ou meme un mag...

Pour tout vous dire, cette année j'ai tenté le TD facultatif d'anglais mais pendant 2h, je n'ai rien compris et ça m'a tellement stressée (à en avoir les larmes aux yeux) qu'il m'a fallu tout l'après midi pour me calmer et que du coup j'avais perdu ce précieux laps de temps. Donc avec tout le boulot à faire :oops: je me suis dit que je ne pouvais pas me permettrze de perdre du

temps et j'ai renoncé Image not found or type unknown

:)

Mais je vais quand meme essayer vos conseils et encore merci à tous ! Image not found or type unknown

Par **LacunA**, le **22/06/2006** à **09:13**

la fac est particulièrement mal fac au niveau des langues quand même, t'arrive en 1ère année : anglais obligatoire : ok. En 2ème année ça y'est c'est facultatif, et ce jusqu'au M1. APrès une fois en master 2 d'un coup on te recase des cours d'anglais, on te demande d'etre bilingue alors que t'a pas causé un mot d'english depuis 4 ans... Enfin j'sais pas trop si on s'en sert beaucoup par la suite (du moins chez les notaires...), et les profs ne sont pas tous sadiques :lol:

non plus, le notre était compréhensif et se doutai qu'on etait des quiches Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **elessar65**, le **23/06/2006** à **10:52**

je ne sais pas comment ca se passe dans les autres facs, mais je sais qu'à toulouse il ya des moyens de travailler son anglais tout seul grace à des casques audios, des trucs comme ca, je ne sais pas encore precisement.
Il me semble que quoi qu'on veuille faire, il est important d'apprendre l'anglais le plus tot possible parce que c'est peu probable qu'on se dirige vers un seul et unique metier. La tendance est au changement, rare son ceux qui debuteront et termineront dans la même :roll:

profession et vu que l'anglais est indispensable dans beaucoup de cas.... Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **23/06/2006** à **11:30**

ça fait un peu discours convenu tout ça! Parler anglais peut être utile mais de là à se forcer d'apprendre juste pour trouver un travail je ne vois pas trop l'intérêt...

Par **keridil**, le **25/06/2006** à **15:00**

Et bien l'intérêt c'est justement d'avoir un travail !
Si apprendre l'anglais permet d'ouvrir des portes, ou du moins d'éviter qu'elles restent closes, je ne vois pas le problème.

Il est vrai que dans ce cas, l'apprentissage de l'anglais devient un moyen de parvenir à ses fins, et non plus une fin en soi, mais est-ce vraiment très grave ?

Personnellement, ça fait 5 ans que je ne suis plus de cours d'anglais, mais je pense que je vais m'y remettre parce que cela peut-être très utile pour la suite de mes études, voire pour la suite de ma vie !

Bref, je pense que c'est à chacun de voir midi à sa porte, mais en tout cas, l'apprentissage d'une langue étrangère ne peut en aucun cas être considéré comme préjudiciable pour la personne qui s'y investit, c'est au contraire un signe d'ouverture sur le monde ! (surtout pour :))

l'anglais qui est une langue très répandue sur notre planète bleue ! Image not found or type unknown)

Par **sabine**, le **25/06/2006** à **18:40**

Je ne dis pas que ça te ferme des portes de savoir parlé anglais (ou une autre langue d'ailleurs) mais à moins d'être très très motivé si tu parles jamais anglais dans ta vie de tous les jours ça ne sert à rien à par apprendre des choses que t'oublies 2 jours après...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **deydey**, le **25/06/2006** à **18:53**

mais en fait que reprochez-vous à l'anglais? (ou aux langues étrangères?=) le manque de pratique?

parce que honnetement parler une langue étrangère dans la filière du droit peut s'avérer être super intéressant et puis sur la culture générale..; et plus tard si tu voyages (je l'espère) et bien l'anglais (ou une autre langue) peut s'avérer fortement utile... (déjà qu'en normandie tu es censée savoir parler anglais parce que vu la population anglaise qui vient squatter le ptit village...)

Par **sabine**, le **25/06/2006** à **18:59**

Personnellement j'aime pas l'anglais c'est comme ça! Mais sachant que j'écoute beaucoup de musique espagnole j'ai envie d'apprendre cette langue. Après je ne pense pas qu'en ayant uniquement des cours à la fac on va devenir bilingue.

Par **Pisistrate**, le **27/06/2006** à **05:46**

:!:

Je pense que savoir parler anglais est à notre époque presque indispensable Image not found or type unknown

Quel que soit le métier que l'on envisage, on peut être amené à l'utiliser car la France est le premier pays touristique dans le monde et l'anglais LA langue internationale.

On peut ne pas savoir parler couramment l'anglais, mais il est important de comprendre l'anglais lu, écrit, parlé... et de savoir répondre d'une façon compréhensible pour un anglophone. C'est important au niveau professionnel (on n'envisage plus un C.V. ne mentionnant pas une connaissance de l'anglais), mais aussi au niveau personnel puisque cela permet de voyager à l'étranger sans trop appréhender la barrière de la langue!

A moins d'être sûr de ne pas faire un métier où l'on aura à parler anglais, à utiliser un logiciel en anglais, à consulter l'Internet anglophone??. de ne pas partir à l'étranger... je vois mal

comment on pourrait se passer de l'anglais Image not found or type unknown

Par contre pour ce qui est d'une deuxième langue, j'ai un peu le même point de vue que Sabine. Là c'est vraiment apprendre pour apprendre (pour la plupart d'entre nous en tous cas).

Par **zazou**, le **27/06/2006** à **09:01**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

et bien moi j'ai le meme soucis en anglais en fac, j'ai l'impression que tout ce que j'ai appris au lycée est tout parti et que je galère encore plus, je sais pas si ça vient du niveau ou de ma façon de travailler mais c'est la catastrophe pour l'instant. Comment peut-on travailler seul en anglais sans les moyens informatiques ?

Par **lemectetu**, le **27/06/2006** à **18:25**

La question est : comment peut on apprendre correctement une langue quand on se retrouve a 30 élèves par classe au lycée et bien plus a la fac pour meme pas 2 heures par semaine...

Par **zazou**, le **28/06/2006** à **09:35**

pour répondre à la question, il faut beaucoup de travail personnel je pense

Par **deydey**, le **28/06/2006** à **12:12**

en effet Zazou mais je pense qu'il faut aussi beaucoup de motivation à côté car dans ma fac par exemple, les horaires des cours de langue étaient très tôt le matin ou très tard le soir donc... (sauf pour ceux qui prenaient espagnol bien sur!)

Par **tophe**, le **23/07/2006** à **11:21**

Si tu cherche une vrai complémentarité entre le droit et les langues je te conseil de choisir une fac de droit intégrée dans une faculté d'affaires internationales avec un diplome de "droit avec étude approfondie des langues". Au Havre c'est ce qui est proposé ce qui permet d'avoir 4 heures de langue par semaine intégrée dans l'emploi du temps de droit. Les 4 heures de cours sont divisées entre communication écrite, orale et cvilisation dont les cours sont dispensés dans la langue choisie. En plus il n'y a aucune obligation de prendre obligatoirement l'anglais car il y a un choix de 12 langues (portugais, coréen, russe, japonais,chinois...). Tu peux même prendre une LV2 parmi les 12 langues avec aussi 4 heures par semaine ce qui te donne droit a un diplome universitaire (DU) en plus de ton diplome de droit.
En plus comme c'est une fac de taille moyenne on est entre 10 et 15 élèves par classe. C'est moins qu'au collège ou au lycée et sa change vraiment tout pendant les cours de communication orale
C'est quand même beaucoup mieux que les 16 heures de cours proposés dans la majorité des facs quand on veut s'orienter vers le droit des affaires ou le droit international!!!!

Par **annechou83**, le **14/08/2006** à **14:37**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Moi qui avait 4 de moyenne en anglais le dernier trimestre de term (je précise term L oui oui :lol: :shock:

la honte pour moi lol Image not found or type unknown) je vais galéré en fac!!!!!!!!!!!! Image not found or type unknown

Par **alva**, le **22/08/2006** à **16:26**

En fait si je choisi l'anglais je doi laisser le droitdu travail!En plus si je choisi anglais ca me rapportera des points en plus car je connais bien la langue!Mais ke pensez vous?Le droit du travail me semble plus important que l'anglais mais l'anglais me rapporte des points!Ke pensez vous?

Par **mathou**, le **22/08/2006** à **16:35**

Je pense que s'il s'agit de l'anglais de fac et pas d'un échange Erasmus, ça n'en vaut pas la peine. J'ai du mal à voir à quoi servirait un diplôme obtenu grâce à des points en plus en anglais si on n'est pas capable de résoudre un problème de droit du travail. Autant faire

langues et pas droit Image not found or type unknown

Par **Bob**, le **29/02/2024** à **21:34**

La petite publicité qui intervient 18 ans plus tard... un vrai cheveux sur la soupe !

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/03/2024** à **08:02**

Bonjour

@Bob : effectivement ! J'ai supprimé le message car là c'était trop gros ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés